

Mesures structurelles

Assainissement

Avant de procéder à l'assainissement structurel des routes ou des accotements, il est nécessaire de prendre en considération ce qui suit:

- Les mesures doivent être proportionnelles (dommages moyens à graves).
- Les mesures doivent être soigneusement planifiées sur une longue période.

Les surfaces pas ou peu utilisées – en particulier les pavés – sont souvent abondamment recouvertes de végétation. La présence de plantes hautes indique que le secteur en considération n'est que peu fréquenté par des véhicules ou des piétons. Avant de procéder à l'assainissement d'une telle surface, il faudrait réfléchir à la possibilité de la transformer directement en espace vert.

Le revêtement superficiel des routes est complètement renouvelé tous les 15 à 20 ans. Un assainissement en profondeur – qui inclut la fondation – doit avoir lieu environ tous les 60 ans. Une structure de bonne qualité et construite soigneusement offre la meilleure protection contre la végétation non souhaitée. Pour prolonger la durée de vie de routes à revêtements multiples, il suffit de les balayer régulièrement, d'en nettoyer les bordures périodiquement et de réparer les fentes. Si le revêtement est monocouche, on ne peut empêcher à long terme que la végétation pousse le long des accotements. Mais en élargissant ce revêtement un peu au-delà de l'espace nécessaire à la circulation, la végétation maigre qui pousse à l'extérieur devient tolérable. La chaussée peut être marquée par des lignes de signalisation latérales blanches, ce qui augmente la sécurité routière pendant la nuit. Là aussi, les meilleures mesures pour parer à la prolifération de la végétation sont la coupe et le nettoyage des bordures ainsi que des balayages réguliers.

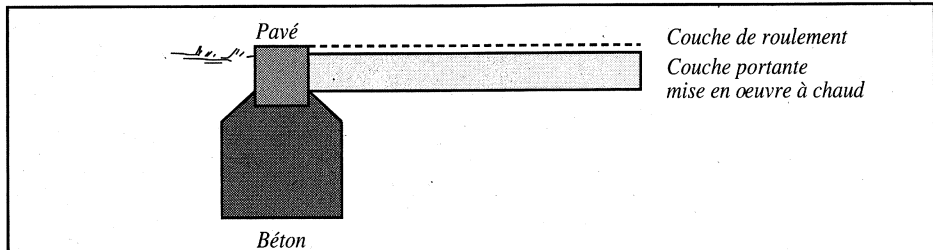


Figure 1: Une construction solide constitue l'élément de base pour empêcher toute prolifération de végétation non souhaitée. Ici l'exemple d'une bordure.

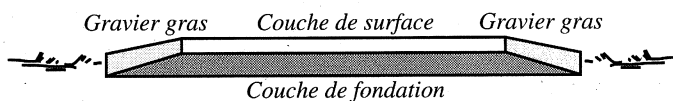


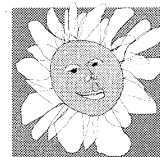
Figure 2: Les banquettes de matériel pauvre en substances nutritives empêchent l'implantation et le développement luxuriant de la végétation. Les plantes problématiques ne poussent pas dans ces conditions. Cependant, des biotopes intéressants apparaissent.

Jointoiment

Le jointoiment est la méthode la plus utilisée pour assainir les routes. En général on y emploie des masses bitumineuses. Les matériaux élastiques sont particulièrement appropriés, parce qu'ils parviennent à compenser de fortes variations de température. La composition des matériaux doit être choisie soigneusement, car certaines substances ne possèdent pas toutes les caractéristiques souhaitées. Avant d'effectuer le jointoiment, les fentes doivent être nettoyées manuellement et/ou avec un appareil à haute pression (eau, air). Ainsi on élimine le matériel organique qui sert de base à la végétation. La fente est alors agrandie avec de l'air chaud pour permettre au mélange de jointoiment (chaud ou froid) de pénétrer à fond. L'air chaud réactive les liants présents dans le revêtement, donc le mélange adhère mieux. Les fentes bien assainies résistent cinq à dix ans. En revanche, appliquer une émulsion et la recouvrir de gravillon n'est qu'un palliatif qui combat les symptômes et non les causes. Les fentes ainsi assainies ne tiennent pas longtemps: ce travail est donc moins économique qu'un jointoiment bien effectué.

Banquettes maigres

Les banquettes en gravier gras ou l'appauvrissement des surfaces latérales réduisent la pression sur les structures routières exercée par les plantes des bords de routes. Il faut donc s'abstenir de fertiliser le terreau des banquettes. Attention! Dans les zones de protection de la nappe phréatique, la couche de terrain doit être enherbée (mais pas fertilisée!): afin que les substances dangereuses produites par la circulation routière puissent être éliminées par les procédés naturels.



**Donnons une chance aux
«mauvaises herbes»!**

Une campagne de L'OFEP pour l'entretien sans herbicides
des routes et des espaces verts

